

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 768

Artikel: Contingentement laitier : paysans romands, si vous saviez!
Autor: Longet, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTINGENTEMENT LAITIER

Paysans romands, si vous saviez!

Dans deux ans, l'actuel contingentement laitier aura vécu. Pas étonnant que de part et d'autre on fourbisse ses armes. Une première escarmouche a opposé le 14 mars dernier, au Conseil national, l'UDC vaudois Berger, président de la Chambre vaudoise d'agriculture, au secrétaire des paysans soleurois Nussbaumer (PDC). Le National venait, par un score sans appel, de confirmer l'institution de mesures de contrôle de droit fédéral sur l'affermage parcellaire (voir DP 767: «Les paysans n'ont pas gagné beaucoup de terrain»). On assiste en effet actuellement à un véritable rush sur cette manière d'arrondir son domaine, donc d'augmenter son contingent de lait. Dans ce vote, les socialistes avaient prêté main forte aux défenseurs des petits paysans et des fermiers; tous les députés paysans romands, sans exception, avaient voté pour la compétence cantonale.

Que voulait donc Berger? Rien moins que de permettre l'échange des contingents à l'intérieur des fédérations laitières. Cette mesure qui, de prime abord, semble raisonnable, est en réalité véritablement perverse: on passerait d'un contingentement *par exploitation* à un contingentement *global par fédération*, et il incomberait aux organes des fédérations¹ d'attribuer les contingents individuels non complètement épuisés...

On voit clairement les deux dangers majeurs de la proposition Berger: l'arbitraire dans l'attribution; l'encouragement à la surproduction. Ces dangers ont été clairement dénoncés par Urs Nussbaumer, soutenu par le socialiste bernois Bäumlin. Quant

¹ Actuellement, subsistent treize fédérations laitières «régionales», pour plus de 4000 fédérations locales (Réd.).

au «patron du lait», l'UDC bernois Hofmann, et au libéral vaudois Thévoz, ils plaidèrent pour Berger. Malheureusement, ils furent suivis par un Conseil national fatigué qui, en fin de séance, vota la motion sous forme de postulat.

Kurt Furgler se déclara prêt à examiner la proposition, sans faire d'autres promesses. Tout demeure donc ouvert. A l'heure des questions du 18 mars, Nussbaumer reçut la même réponse du Conseil fédéral à ses propositions visant à limiter les contingents supplémentaires résultant d'affermages complémentaires: tout cela serait examiné lors de la révision du régime du contingentement.

Les socialistes ne sont pas restés indifférents à ces joutes paysannes. On aura mis du temps à comprendre, à gauche, l'enjeu de ces éléments de politique structurelle. Plusieurs objectifs convergent:

TRANSPORTS SOUS INFLUENCES

Routiers: qui fait quoi?

«Who is who»: sous ce titre anglais, la revue «TIR», magazine mensuel (allemand) des transports internationaux, dans un numéro spécial consacré au blocage des frontières, dresse la liste des acteurs principaux de l'action du 4 février dernier (paralysie de 48 postes de douane pendant une journée entière, sous l'égide d'une «communauté d'intérêt pour le trafic transfrontalier»). Quelques points de repères qui permettront de déchiffrer plus facilement d'autres (éventuelles) opérations du même style.

Organisation et coordination: MM. Bruno Pflanzer, de l'entreprise Pflanzer Transport AG (Zurich) et Paul Friderici, entrepreneur de transport, vice-président de l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).

Présents à la conférence de presse de Birsfelden:

le maintien d'un maximum d'exploitations familiales et de montagne; une production décentralisée, proche de la nature et saine; une limitation à la source de la surproduction, actuellement attisée par des prix garantis (et injustement égaux, face à des conditions de production désespérément inégalées) et une politique aberrante des sélectionneurs fiers d'extraire chaque année 70 kg de plus de lait de nos vaches...

Autant de raisons de lutter contre la concentration en agriculture. Dans ce combat, la gauche a trouvé sa place; si elle découvre des Nef (rad. Saint-Gall), des Bühler (UDC Grisons) des Nussbaumer (PDC Soleure) à ses côtés, les députés paysans romands sont désespérément du côté de la concentration. Qu'on se le dise. Paysans romands, vous voilà avertis!

René Longet.

MM. Brechtbühl, entrepreneur de transport à Berne, Berger, entrepreneur de transport à Zurich, Kannengiesser, transports Saint-Louis, Fuchs, secrétaire général et délégué de la Fédération nationale des transporteurs routiers de France, Kammerer, Transporteurs allemands BDF, et Keller, entrepreneur de transport à Schaffhouse.

Ont accordé leur soutien: 200 entreprises de transport avec plus de 2000 véhicules et environ 3200 employés.

Associations solidaires: Les Routiers suisses et Trucker Team Suisse.

Organisations non solidaires: ASTAG, FCTA (Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation), VCS-AST (Association suisse des transports).

Au fait, les chauffeurs «solidaires» auront-ils noté que «TIR» mentionne, parmi les charges qui pèsent (trop) lourdement sur les transporteurs suisses, les salaires payés aux chauffeurs (ils seraient les plus élevés d'Europe) et les charges sociales? «Solidarité», quand tu nous tiens.